



LES PETITS PENSIONNAIRES DE LA CORPORATION

De quels pensionnaires voulez-vous donc parler? Eh! mon Dieu, de toute une troupe intéressante de jeunes sujets que notre conseil municipal a adoptés, et aux besoins de laquelle il devra pourvoir durant les rigueurs de la saison prochaine.

Vous les connaissez tous ces charmants pensionnaires, lecteurs et lectrices, vous les avez mille fois rencontrés; pour beaucoup de vous, certains d'entre eux ont été, pendant les beaux jours, les commensaux assidus de vos habitations et de vos jardins.

En tout temps, vous avez pu voir leur troupe bruyante et pillarde s'abattre dans nos parcs publics, aux alentours de la ville, dans les champs, et saccager les plates-bandes et les vergers.

Au printemps, aussi matineux que l'aurore, ils ont piaillé sous vos fenêtres et gourmandé votre paresse; en été, vous les avez rencontrés voyageant par compagnie ou par couples, maraudant de ci de là, un peu partout, narguant la police et faisant la nique aux passants; l'automne, c'est surtout dans les campagnes environnant la ville que vous les surprendrez, commettant toutes sortes de larcins et volant effrontément jusqu'aux semailles des sillons.

L'hiver dernier, vous les avez aperçus, par un beau soleil, trotter sur la neige durcie des places et des chemins fréquentés, secouant l'humidité de leur manteau marron, ramasser les débris laissés par les voitures ou les animaux se rendant au marché, et s'en venir frapper aux portes hospitalières avoisinant les parcs, pour recevoir de la part de cœurs compatissants le pain de la charité.

Ces petits émigrants, arrivés d'Europe il y a quelques années, et dépourvus, hélas! de tout moyen de retour, sont devenus les hôtes de notre Corporation. S'ils n'émergent pas comme des fonctionnaires au budget municipal, ils ont toutefois une part du gâteau.

Cette part, si mince qu'elle soit, leur a été octroyée l'année dernière sous forme d'indemnité de logement. L'allocation urbaine a servi à construire de petites cabanes en bois, peintes en vert, qu'on a placées sur les arbres de nos jardins publics, afin que nos passereaux—car c'est d'eux qu'il s'agit—trouvent là un abri contre le froid, la neige et les bourrasques de l'hiver.

Ces pensionnaires, dont beaucoup de personnes ont sans doute aperçu le domi-

cile haut perché sans se douter de sa destination, ne sont point une charge pour la ville.

Ils rendent au centuple, une fois les neiges fondues et les premiers bourgeons poussés, l'argent que la municipalité a déboursé pour l'érection de leur modeste demeure.

Dès que les arbres et les champs verdissent, que les roses et les lilas distillent dans l'air attiédi d'avril leurs parfums délicats, on voit nos passereaux voler en caquetant, et prendre ici un brin d'herbe, une paille, là une touffe de laine, un bout de fil, les matériaux enfin nécessaires au berceau de leur future famille. Les petits une fois nés—la ponte annuelle est parfois de quatorze à quinze œufs—le père et la mère, à tour de rôle, se livrent à la chasse des larves, des insectes et des chenilles, qui, sans eux, dévoreraient les fleurs de nos jardins et les pousses de nos arbres.

Interrogez les horticulteurs, les pépiniéristes, ceux qui s'occupent de jardinage et de culture, et vous serez surpris des services que rendent ces troupes de moineaux. On les a longtemps considérés comme des êtres nuisibles, accusés de glotonnerie, du gaspillage des grains. Outre que ces reproches sont mal fondés, il est aujourd'hui parfaitement reconnu que nos passereaux ne se nourrissent de grain qu'en automne, et que la quantité dévorée à cette époque ne peut entrer en ligne de compte avec ce qu'ils ont détruit d'insectes nuisibles pendant la belle saison.

Ils vivent à nos dépens, dit-on. Mais nos animaux domestiques ne vivent-ils point aux nôtres aussi? Qui songe cependant à s'en plaindre?

Loin d'être des parasites, ils deviennent pour nous des auxiliaires précieux, et aident l'homme à préserver tout ce qui, dans le règne végétal, sert à son utilité et à son agrément.

Un fait qu'il ne faut pas oublier, c'est que les autres oiseaux insectivores, plus timides, moins braves, n'osent pas s'aventurer comme nos petits pensionnaires, qui sont courageux par tempérament et familiers par habitude; de plus, les autres espèces durant qu'elles nichent ne fréquentent que les bois.

Si nous cherchons ici à défendre des préjugés les petits pensionnaires de la Corporation, c'est que, convaincu de l'avantage de leur présence, nous désirerions en augmenter le nombre, et surtout empêcher ceux à demi acclimatés de succomber sous les intempéries de la saison prochaine.

Pour atteindre ce résultat, il s'agirait

d'augmenter le nombre des habitations d'hiver de ce petit peuple; de garnir ces logements de paille fraîche, ayant soin d'y placer en outre une petite provision de grains, disposée de telle sorte que les locataires ne puissent le gaspiller sans profit. Un aménagement intérieur fort simple procurerait facilement ce résultat.

Dans quelques villes des Etats-Unis, il existe des sociétés qui ont construit dans leurs environs de vingt à trente stations, où durant l'hiver l'on distribue à ces oiseaux libres jusqu'à trois repas par jour.

Avec notre système, point ne serait besoin de ce service d'hôtel. Une chose aussi humaine qu'utile, ce serait d'exposer l'ouverture des cabanes du côté opposé au vent glacé du nord-est, et de donner au petit édifice une légère inclinaison, afin de rendre son nettoyage automatique.

Ces précautions paraîtront peut-être puérides à beaucoup de gens, mais puisque la Corporation a entrepris la tâche de fixer dans ses domaines cette utile peuplade, il lui en coûtera moins de faire les choses d'une façon rationnelle, que de les abandonner à l'empirisme. En France, la sollicitude municipale pour ces tribus ailées s'étend plus loin encore:

« Une des méthodes adoptées par les autorités de Paris pour attirer les oiseaux dans les parcs consiste à y placer des nids artificiels, si habilement fabriqués que chaque variété d'oiseaux peut y reconnaître son chez-soi immédiatement. Les nids sont confectionnés par des femmes pour toutes les espèces d'oiseaux: la mésange, la fauvette, la pie, le pinson, le coucou et d'autres. Trois mille de ces nids ont été placés dernièrement.»

En Australie, on se félicite tous les jours de leur introduction dans le pays, et le départ de ces convois d'émigrants d'un nouveau genre est mentionné dans les journaux. Ainsi, *l' Illustrated London News* du 16 janvier dernier annonçait:

« Le vaisseau *Tintern Abbey* vient de quitter la Tamise en route pour la Nouvelle-Zélande, avec une cargaison de 1,230 oiseaux vivants, soit: merles, 100; rouges gorges, 100; grives, 100; moineaux, 100; étourneaux, 100; linottes, 140; chardonnerets, 100; pinsons, 160; bouvreuils, 170; perdrix, 110, lesquels, au terme de leur voyage, seront immédiatement rendus à la liberté, et des peines très-sévères attendront les coupables qui chercheront à les détruire. Cet envoi a été sollicité par les fermiers de la Nouvelle-Zélande, dont les récoltes ne sont que trop souvent détruites par les insectes et surtout les chenilles.»

Le *Journal des Cultivateurs*, de France, qui reproduit ce fait, ajoute les réflexions suivantes:

« Il est assez singulier que les fermiers de la Nouvelle-Zélande fassent venir les

oiseaux de l'Europe, afin de repeupler les campagnes de ces utiles et indispensables auxiliaires, alors qu'en France on fait tout ce que l'on peut pour détruire ceux que l'on possède! Il y a là une incurie, une faute énorme dont il est bien difficile de se rendre compte.

« Tous les ans vous perdez plusieurs centaines de millions causés par les dégâts d'insectes nuisibles et vous ne savez pas provoquer des lois sévères sur la conservation des oiseaux. Vous laissez les braconniers chasser, placer des engins et des filets destructeurs sur tous les points; vous permettez à vos enfants et même aux grandes personnes de prendre des nids, et quand vous voyez tous ces oiseaux morts en étalage chez les marchands, vous vous taisez et souvent même vous les achetez. Prenez garde, rira bien qui rira le dernier.»

Après cet exposé d'arguments, nous pensons gagnée devant le public et le comité des parcs et chemins, la cause de nos petits pensionnaires municipaux.

Cette question de vivre et de couvert évoquée en faveur des oiseaux, nous fait également songer à une classe beaucoup plus intéressante, et qui ne peut se contenter de grains de mil ou d'un peu de chaume. Nous voulons parler des ouvriers, actuellement et depuis longtemps sans travail.

Les feuilles tombent, l'automne achève sa course, et dans quelques semaines, les premiers flocons chassés par la bise glaciale poudreront nos rues et blanchiront nos toits. Il faudra alors du pain et du bois! La charité seule pourra-t-elle suffire à tant de besoins? Nous ne le pensons point. Mais nous n'ignorons pas que la Corporation a le dessein d'employer un nombre considérable d'ouvriers à l'exécution de travaux qui pourraient se retarder, mais qu'elle exécutera par ce moyen à un prix réduit. Elle épargnera ainsi de cruelles privations à une masse de concitoyens que la crise industrielle et financière a chassés de leurs ateliers.

Notre gouvernement provincial, devenu maintenant propriétaire de deux lignes de chemins de fer, ne pourrait-il pas, de son côté, demander aux divers entrepreneurs d'employer cet hiver aux travaux de menuiserie, de charpente, de forge, etc., qu'exigent les gares, les stations, les entrepôts, tout un monde d'ouvriers? La Compagnie et les travailleurs trouveraient ainsi chacun leur avantage.

Espérons enfin que, le gouvernement local et la Corporation aidant, on pourra procurer de l'ouvrage, c'est-à-dire le nécessaire à beaucoup de famille.

Pour les autres malheureux, les dons des citoyens généreux, le zèle de nos ins-